



Conseil de Paris des 17 et 18 octobre 2011

## Question écrite au Maire de Paris

### Relative au coût de l'opération de réaménagement des Halles et à la présentation du bilan d'avancement du projet auprès du Conseil de Paris et des Conseils des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements

déposée par Jacques BOUTAULT et les éluEs du groupe Europe Ecologie – Les Verts et Apparentés

Monsieur le Maire,

L'article 2 de la délibération 2010 SG 110 des 10 et 11 mai 2010 « *Délégation au Maire en matière de marchés publics pour l'opération de réaménagement du quartier des Halles* », prévoyait « *une présentation 3 à 4 fois par an du bilan d'avancement du projet de réaménagement du quartier des Halles comportant notamment une présentation des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services ainsi que toute décision concernant les éventuels décisions de poursuivre et avenants contribuant à la réalisation de l'opération sera faite au Conseil de Paris et aux Conseils des 1er, 2ème, 3ème et 4ème arrondissements.* »

A ce jour, seule la délibération 2010 SG 197 du 30 septembre 2010, a apporté une première présentation.

Par ailleurs, les nombreux avenants aux marchés publics pour l'opération de réaménagement des Halles et les derniers communiqués de presse, contradictoires et non similaires quant au coût de l'opération globale et à l'augmentation du coût de construction de la Canopée, laissent les Parisiens et les Parisiennes et les éluEs du Conseil de Paris peu informés et interrogatifs quant au montant réel du projet tel qu'avancé et prévu aujourd'hui.

Aussi, nos questions sont les suivantes :

**- Nous souhaiterions savoir quand aura lieu le prochain bilan d'avancement et ce qu'il en est de l'engagement de l'exécutif à fournir 3 à 4 bilans par an au Conseil de Paris et aux Conseils des 1er, 2ème, 3ème et 4ème arrondissements ;**

**- Nous souhaiterions que vous nous indiquiez le montant des marchés d'ores et déjà passés par la Ville pour l'opération de réaménagement des Halles et la construction de la Canopée ainsi que le montant de leurs éventuels avenants ;**

**- Nous souhaiterions que vous nous indiquiez une estimation du coût prévisionnel total de l'opération de réaménagement des Halles et de la construction de la Canopée ;**

**- Nous souhaiterions savoir si la « provision pour aléas » mentionnée dans le tableau récapitulatif du coût de l'opération joint à la délibération n° DU 2009-0113 - SG 2009-0072 des 6 et 7 avril 2009 du Conseil de Paris a été incluse dans le montant du marché du lot D de construction de la Canopée et si tel est le cas, nous souhaiterions connaître les motifs de cette décision.**